

COUPE DE FRANCE DES RALLYES 1^{ère} DIVISION
RALLYE EPERNAY – VINS DE CHAMPAGNE
26, 27 et 28 MARS 2010

Et

3^{ème} RALLYE VHC
EPERNAY – VINS DE CHAMPAGNE

ADDITIF ORGANISATEUR n°1
2 mars 2010

Une erreur d'impression a affecté, dans le règlement, le chapitre 6.2, qui concerne les reconnaissances du vendredi 26 mars.

6.2 RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA, dans le stricte respect du Code de la Route elles seront seulement autorisées à partir du Samedi 20 Mars 2010 à 09H00 et sont limitées :

Pour l'ES 1 avec une vitesse Maxi de 40 Km/h, elles seront limitées aux Samedi 20 et Jeudi 25 mars 2010, de 10H00 à 11H30 et de 15H00 à 19H00. Le vendredi 26 mars de 10h00 à 11h30 et de 15h00 à 16h00.

Attention aux contrôles de passage.

Pour les E.S 2/3/4/5/6/7/8/9/10, dans le respect du Code de la Route, elles seront limitées aux Samedi 20 mars 2010 et Jeudi 25 mars 2010 de 09H00 à 21H00, et les Dimanche 21 mars et Vendredi 26 mars 2010 de 08H30 à 16H00.

**Pour le Comité d'organisation,
Le Président, Marc CHARBONNEAU**